

Les confinements liés à l'épidémie de Covid-19 provoquent la chute des revenus des précaires et des indépendants, déjà peu protégés par les politiques de « flexibilité » du marché du travail

Johanna Dagnon et Corinne Luxembourg

Nous payons une politique où le soin porté aux êtres humains n'est plus une priorité

Ainsi donc il aura suffi d'un orga-

Face au choc subi par les plus fragiles et à la peur du déclassement ressentie par une classe moyenne contrainte de demander de l'aide, le sentiment d'humiliation peut déboucher sur une crise sociale majeure, observe la sociologue et la géographe

nisme vivant de quelques dizaines pour engendrer une crise économique et sociale d'une ampleur inconnue jusqu'alors en temps de paix. Il n'était cependant nul besoin d'être grand clerc pour anticiper en mars qu'une part importante de la population allait se trouver confrontée à une baisse importante de ses revenus. Pour autant, si la violence sociale s'ajoute à la violence de la situation sanitaire et surprend par sa fulgurance, elle n'étonne que parce qu'elle accélère les effets d'une crise systémique dont les ressorts sont ceux d'un édifice social fragilisé par des décisions politiques où l'attention et le soin portés aux êtres humains comme aux territoires ne sont plus les priorités. Précisément, c'est cette accélération qui plonge dans le désarroi des femmes et des hommes toujours plus nombreux et les institutions publiques à l'échelon local qui y sont confrontées quotidiennement. Sans surprise donc, le sort des personnes les plus précaires, les plus fragiles, ne se maintient qu'à grand-peine, mais ce qui effraie tout autant c'est d'observer le glissement de celles et ceux qui occupent jusque-là un emploi suffisamment rémunéré pour envisager concilier financièrement des études des enfants avec quelques loisirs et quelques menus agréments de la vie quotidienne, se trouvent brutalement contraints de solliciter de l'aide.

Ce sont les salariés de la classe moyenne subissant le chômage partiel (un quart des salariés du privé, soit 5,8 millions de personnes) ou les licenci-

ments (plus de 800 000 prévus pour 2020), ce sont les professions indépendantes de différents secteurs – petit commerce, hébergement, construction, spectacle... –, ce sont les personnes qui ne peuvent plus travailler, mais aussi celles qui ne voient plus une clientèle elle-même trop fragilisée et trop inquiète pour s'autoriser des investissements paraissant soudain accessoires. Ainsi, tel cadre travaillant dans l'événementiel raconte: « Notre fille termine son école d'ingénieurs cette année. Elle doit partir six mois à l'étranger pour valider son année. Sans revenus actuellement, j'ai dû, à 56 ans, demander de l'argent à ma sœur pour que notre fille continue. Ça n'a pas été une démarche facile, mais nous n'avions aucune autre solution. » Ou encore telle professionnelle indépendante qui, sans trésorerie, a dû, à 52 ans, cesser son activité et « faire une demande sociale pour la première fois de [sa] vie, car personne dans [sa] famille ne pouvait [l]'aider ».

Le nombre de personnes inscrites pour recevoir l'aide alimentaire a augmenté de près de 50 % depuis le mois de mars, mais ce chiffre global cache des disparités géographiques: il s'est accru de 75 % en Seine-Saint-Denis, par exemple. Toutes les associations d'aide indiquent voir arriver des personnes qui ne venaient jamais jusqu'à elles. Les chiffres des premières inscriptions au RSA ne disent pas autre chose. A ceux-là s'ajoutent les personnes soutenues par leur famille, leurs amis lorsque cela est encore possible, celles qui arrivent encore à « tenir » en rognant sur le quotidien – 46 % des Français n'ont plus les moyens de payer des actes médicaux mal remboursés –, celles qui ne font pas

valoir leurs droits, parfois découragées devant des procédures alambiquées. Dans ce contexte où maintenir un toit, un avenir pour ses enfants devient un enjeu majeur, l'appel répété à tous les Français à dépenser le peu d'économies qu'ils ont pu réaliser fait fi d'une chose: 70 % de ce bas de laine est détenu par seulement 20 % de la population française dont le revenu est supérieur à 3 125 euros net par mois par personne, soit 6 250 euros pour un couple. Pour autant, ne dater ce glissement que de la crise sanitaire serait une erreur de perspective. Les données récemment publiées par l'Insee montrent que 2018 est déjà un moment d'amplification de la paupérisation du plus grand nombre.

Jean-Claude Barbier Pour une protection sociale décente et rationnelle

Le sociologue dénonce les mesures du gouvernement, faites de « bouts de ficelles », pour contrer l'effondrement des revenus d'une partie des Français

Les conséquences de la crise sanitaire ne sont pas celles d'une récession classique. Jamais, depuis la seconde guerre mondiale, les personnes pauvres et vulnérables n'ont été autant atteintes dans leur accès à l'emploi (les « petits boulots » asséchés, l'intérim effondré et menacé pour 2021, sans parler de l'emploi « informel ») et dans leur accès à des revenus décents: près de 20 % de la population subissent constamment des pertes et des privations que les allocations ponctuelles n'ont pas contrebalancées.

Ces dégâts ont aggravé ceux des réformes de 2017 à commencer par la diminution des aides au logement. L'Insee note que la pauvreté avait déjà augmenté en 2018 (avant la pandémie), alors qu'elle stagnait depuis 2014: 14,8 % de la population est au niveau de 60 % du revenu

médian. 2019, 2020 et 2021 au moins vont continuer d'afficher de nouvelles centaines de milliers (ou des millions) de personnes pauvres, même au cas où le calcul technique de l'indicateur ne le montrerait pas. Les jeunes sortis de l'enseignement ont perdu l'accès aux stages, d'autres cherchent en vain des employeurs pour leur alternance. La pauvreté étudiante est une réalité cruelle. Cette situation exceptionnelle découle de l'aspect sanitaire inédit de la crise, qui ne va pas disparaître avant des trimes, voire des années.

L'occasion est donc idéale pour réformer la protection sociale, dans son ensemble et dans tous ses secteurs, car c'est elle qui fait tenir la société française ensemble. Or, le 24 octobre, le premier ministre, Jean Castex, s'est contenté d'allonger un catalogue baroque (compor-

tant notamment un « plan jeunes »). Trois grandes réformes ont été mises en sommeil: celle de l'assurance-chômage, suspendue cahin-caha désormais jusqu'en avril 2021; celle des retraites, suspendue *sine die*; un « revenu universel d'activité » discuté avec « les grandes associations », reporté après l'élection présidentielle.

A leur place, qu'avons-nous? Une multiplicité d'aides financières d'urgence prises au fil de l'eau, visant tel ou tel « public », d'une façon plus ou moins arbitraire, alors que le plan jeunes d'emploi-formation nécessite beaucoup de temps de mise en œuvre et se heurte à la réticence des entreprises à embaucher. Pour l'essentiel, la création d'emplois aidés a été d'ailleurs refusée, sauf au secteur de l'insertion par l'économique.

On ne peut agir structurellement sans rompre avec les préventions néolibérales qui inclinent à des solutions de « bouts de ficelles »: des allocations arbitrairement distribuées, les sanctions et obligations irraisonnées imposées aux chômeurs et aux titulaires du revenu de solidarité active (RSA) ne combleront pas les besoins. C'est comme « faire entrer un éléphant dans un petit panier », selon l'expression vietnamienne. On pourrait au contraire appliquer en France la logique du minimum d'existence prévalant en Allemagne, où les tribunaux décident d'un minimum d'allocations à valeur constitutionnelle qui ne peut pas être saisi aux familles bénéficiaires. Cela serait un grand progrès.

Il faut aussi renoncer une fois pour toutes à la chimère principale qui revient constamment, celle de l'alloca-

tion universelle ou du « revenu universel », jamais mis en œuvre nulle part, sauf en Alaska. Elle ne peut apporter des revenus décents, et même pas de prétendus « filets de sécurité ». Nos voisins italiens, si longtemps incapables de mettre en place de médiocres allocations d'assistance, ont rompu avec leur prévention catholique historique contre l'assistance. Mais l'insuffisance du « revenu de citoyenneté » qui y a été mis en place ne rompt nullement avec la situation d'un pays où les inégalités sont immenses en comparaison européenne, et la pauvreté parmi les plus élevées. En 2019, seulement 1,4 million de foyers percevaient ce revenu de citoyenneté, au montant moyen de 527 euros.

Revaloriser les prestations familiales Malgrés ces imperfections, seule une protection sociale reposant sur la combinaison structurelle entre retraites décentes et couverture maladie universelle peut ralentir l'augmentation de la pauvreté. Loïn des chimères des ingénieurs staticiens de Bercy et de leurs manuels économiques rétrogradés, le temps est venu en France d'une réévaluation de tous les minima sociaux jusqu'à un niveau « décent », proposée par toutes les associations de lutte contre la pauvreté.

Contrairement à un enfermement dans le familialisme d'antan, le temps est aussi venu d'attribuer un droit indépendant et plein dès 18 ans à ces minima sociaux, RSA ou équivalent, comme cela existe dans les pays scandinaves, modèle dépassé, légitime et efficace. Cela doit s'accompagner d'une revalorisation des prestations familiales et des allocations

logement, qui permettent à des millions de personnes d'échapper à la pauvreté: cette stratégie est décente, faisable et solidaire, et devra prendre en compte l'aspect multidimensionnel, pas seulement monétaire, de la pauvreté (alimentation, fracture numérique, etc.).

En outre, le gouvernement doit abandonner totalement la réforme de l'assurance-chômage, mise en place à un moment où l'économie fonctionnait. Aujourd'hui, il serait indécent et incohérent économiquement de ne pas revenir à un système d'assurance-chômage réellement protecteur, géré par des partenaires sociaux légitimes. Des « filets de sécurité », comme le *universal credit* britannique ou le *crédit universel*, qui fusionnent en un seul versement mensuel six allocations distinctes, ne suffissent pas, ni les prétendues « aides sociales », selon l'expression fautive employée couramment par des ministres ne connaissant apparemment pas le droit social.

Le système à rénover, mais qui a fait ses preuves, s'appelle la protection sociale: il est encore en vigueur dans les pays scandinaves, en Allemagne et en France, aimé par les électeurs qui le plébiscitent de plus en plus (Baromètre Drees de 2019). *Last but not least*, il est un puissant antidote aux invectives des partis dits « populistes ». ■

Johanna Dagnon est chercheuse en sociologie au Laboratoire cultures, éducation, sociétés (Laces, université de Bordeaux); Corinne Luxembourg est maîtresse de conférences en géographie à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

Jean-Claude Barbier est directeur de recherche CNRS émérite à l'université Paris-Pantheon-Sorbonne